

Technip Energies investit dans le projet DEZiR de Verso Energy, une usine de carburant de synthèse pour l'aviation (« eSAF ») à Rouen

Technip Energies (PARIS : TE) a signé un accord avec Verso Energy en vue d'acquérir une participation minoritaire dans le projet DEZiR, une usine de carburant de synthèse pour l'aviation (« eSAF ») située à Rouen, en France. Cet investissement témoigne du soutien de Technip Energies à ce projet industriel majeur, également lauréat de France 2030 et de l'Innovation Fund européen.

Technip Energies contribuera au projet DEZiR à travers la fourniture de sa solution de captage de carbone Canopy by T.EN™, une solution reposant sur le système de captage de CO₂ Shell CANSOLV, afin de capter du CO₂ biogénique provenant d'industries voisines et de permettre l'utilisation de ce CO₂ pour la production de eSAF. Rely, la coentreprise de Technip Energies avec John Cockerill dédiée aux solutions Power-to-X, réalise par ailleurs l'ingénierie de base (FEED) du projet.

Verso Energy et Rely partagent une ambition commune de standardisation et de répliquabilité, avec l'objectif de faire de DEZiR un modèle pour le déploiement futur d'usines de eSAF en France et à l'international.

Verso Energy et Rely, ont signé en novembre 2025 le premier contrat FEED pour un projet d'usine de eSAF à Rouen. A sa mise en service à l'horizon 2030, cette usine produira 80 000 tonnes par an de carburant décarboné pour l'aviation, permettant à la France de renforcer sa souveraineté énergétique tout en participant à l'atteinte des objectifs climatiques français et européens.

Par ailleurs, dans le cadre d'un accord de collaboration dédié avec Rely, Verso Energy apporte à l'accord l'ensemble de son portefeuille de développement, composé de sept usines de carburant de synthèse pour l'aviation basées à Rouen, Epinal, Saillat-sur-Vienne et Tartas en France, à Oulu et Tornio en Finlande, et à Jesup (Géorgie) aux États-Unis. Cet accord vise à tirer pleinement parti de la répliquabilité de la première usine, afin de réduire les coûts et d'accélérer la mise sur le marché du eSAF.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies : « Nous sommes heureux de nous engager aux côtés de Verso Energy dans le projet DEZiR. Technip Energies souhaite ainsi soutenir la structuration d'une filière européenne de carburants de synthèse pour décarboner l'aviation. Déjà au stade FEED, DEZiR est l'un des projets de eSAF les plus avancés en Europe. Il illustre aussi notre approche de concevoir des projets standardisés et répliquables, pour en accélérer le déploiement et améliorer la viabilité économique. »

Xavier Caitucoli, Président et cofondateur de Verso Energy : « *Nous sommes très fiers de l'entrée de Technip Energies au capital de DEZiR un signal positif de l'une des références mondiales des grands projets industriels. Leur engagement démontre que le projet répond aux plus hauts standards techniques et financiers, et confirme la capacité de Verso à développer et livrer des infrastructures de pointe, dont la première usine française de eSAF d'ici 2030.* »

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 18 000 collaborateurs dans 35 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros en 2025 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

A propos de Verso Energy :

Énergéticien intégré et pionnier, Verso Energy accélère la décarbonation de l'industrie et des transports aérien et maritime grâce à la production de molécules bas carbone de nouvelle génération. Avec 2 GW de projets d'énergies renouvelables en développement, en construction ou en exploitation, et des projets phares comme Carlhyng — le premier projet européen d'acier vert — Verso Energy se positionne à l'avantgarde de l'innovation. L'entreprise pilote également le développement de huit unités de production de efuels, réparties entre la France, la Finlande et les États-Unis, affirmant son statut de leader européen des carburants synthétiques. En conjuguant vision, technologie et capacité industrielle, Verso Energy s'engage à bâtir un avenir décarboné.

En savoir plus : <https://verso.energy/>

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@aromates.fr)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@aromates.fr)

Verso Energy

Stéphanie Lefebvre-Oustry
Responsable Relations presse
slefevre@aromates.fr
Mobile: +33 6 11 47 48 83

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.



Communiqué de presse

Paris, le 18 mars 2026

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2025 déposé le 10 mars 2026 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

